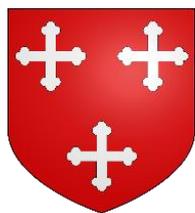


SAINT-MAURICE

Mon village



Unser Dorf

Lettre d'information

Numéro 04-21

6 Avril 2021

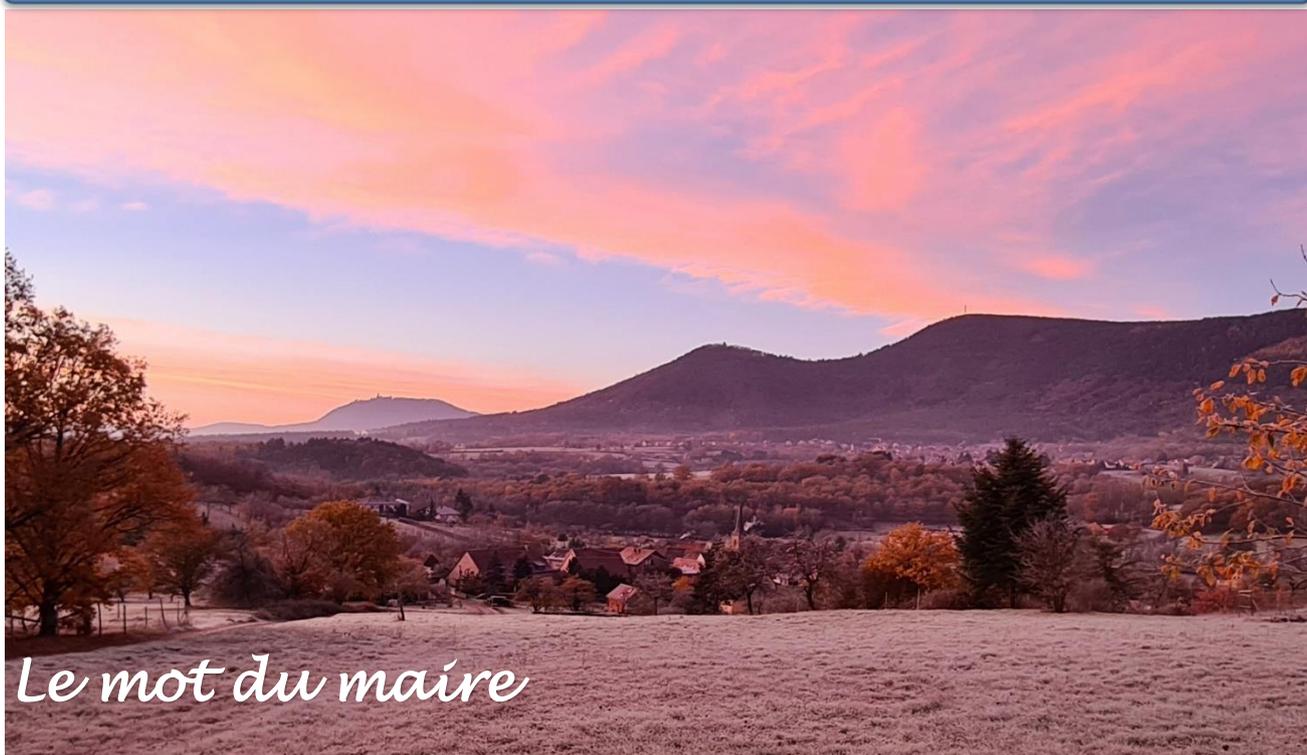


Photo Christine SIFFER

Le mot du maire

Chers habitants, chères habitantes de Saint-Maurice,

Mi-janvier, nous nous sommes réveillés sous un épais manteau blanc. Cette neige a provoqué de nombreuses chutes d'arbres, dans notre forêt et sur des parcelles privées. Je rappelle à tous les propriétaires l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser leurs emprises (en cas de difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie). Une ligne à haute tension a aussi été touchée lors de ces importantes précipitations neigeuses, privant une partie de la rue Principale d'éclairage public. Nous avons dû multiplier les démarches pour la prise en charge et la réalisation des travaux de remise en service.

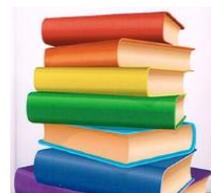
Le printemps apporte désormais d'autres projets que vous découvrirez dans cette édition, dont je vous souhaite une agréable lecture. Elle démarre par la présentation d'un lieu de vie essentiel pour notre village : notre école.

Appliquez les gestes barrières et prenez soin de vous !

Jean Marc WITZ



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal



L'équipe se présente



C'est en septembre 2011 que j'ai rejoint pour la première fois l'équipe enseignante du RPI. Depuis cette date, j'ai également arpenté de nombreuses écoles de la vallée. Cette année, j'ai enfin pu poser mes « cabas » à temps plein dans les écoles de Saint-Maurice et de Triembach. Effectivement, j'enseigne à présent dans 3 des 4 classes du RPI, ce qui me permet de suivre ou de retrouver mes élèves que je connais depuis plusieurs années ! **Aurélie BIDL**



En poste à Saint-Maurice depuis septembre 2006, je suis en charge des élèves de petite et moyenne section. Après plusieurs années en élémentaire, j'ai découvert en maternelle une autre facette de mon métier qui me plaît beaucoup et qui laisse une grande place aux activités artistiques. Native de la vallée, j'apprécie particulièrement son cadre de vie qui permet de pratiquer de nombreuses activités sportives en toute saison.

Régine EHRHART



Je suis alsacienne d'adoption depuis 18 ans. J'ai 2 enfants de 15 ans ; nous nous sommes installés à Steige en 2006, après être tombés sous le charme de la vallée. J'enseigne à l'école de Saint-Maurice depuis septembre 2007, en grande section – CP. J'aime la lecture, la nature et les activités de plein air comme la randonnée, le trail, le ski. **Alice CAUTENET**

Vous me rencontrez à pied, à vélo, à skis et dans tous les lieux qui font la richesse et la beauté de notre vallée. A l'adolescence, je n'avais qu'un désir, partir et découvrir d'autres personnes, d'autres espaces. Les lectures, les rencontres, les opportunités m'ont fait cheminer à travers le pays puis revenir pour installer notre famille à Bassemberg, mon village natal et exercer mon métier de professeur des écoles dans la circonscription de Sélestat. Installé depuis peu à Saint-Maurice, je me réjouis parce que je pense que l'avenir me réserve encore bien des surprises.

Jean-Pierre NUSSBAUMER



*Cette année **Palma** accompagne un élève du RPI. Elle est AESH, Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap, et a pour mission de favoriser l'autonomie des élèves en situation de handicap.*



Véronique GOLDRINGER, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, s'était déjà présentée dans la lettre numéro 02-2020.



*Je ne suis pas la sportive de l'équipe et lorsque je n'enseigne pas aux élèves de CE1 - CE2, je préfère les activités créatives ou le jardinage. En poste à l'école de Triembach depuis septembre 2008, j'ai toujours été directrice. J'ai aussi toujours eu la chance de ne pas m'éloigner de notre belle vallée, et même si je ne comprends pas un traitre mot d'alsacien, je suis bien originaire d'ici ! **Virginie HUMBERT***



Le maintien du nombre de classes en question pour les années futures

En raison d'une tendance baissière des effectifs, la pérennité de toutes les classes du RPI est à nouveau en question. Le point de situation effectué lors du dernier Conseil d'école courant février fait état de 66 élèves prévus pour la rentrée 2021, plusieurs familles ayant un projet de départ. Il manque 8 à 10 élèves pour garantir le maintien des 4 classes du RPI. Toutes les inscriptions sont donc les bienvenues, sachant qu'il reste des places au centre périscolaire.

La procédure d'inscription

ETAPE 1

Pour pré-inscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie avec les documents suivants :

- ✓ le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- ✓ un justificatif de domicile,
- ✓ un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

La mairie vous délivre **un certificat d'inscription**

La mairie de St-Maurice prendra les inscriptions à compter du **15 avril 2021** aux horaires de permanence.

ETAPE 2

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par Madame HUMBERT, Directrice du RPI, sur présentation :

- ✓ du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- ✓ du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- ✓ d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

L'inscription doit être faite **au plus tard au mois de juin** précédant la rentrée scolaire

Inscription auprès de la Directrice du RPI : **MARDI 11 MAI 2021 de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30** (ou prendre rendez-vous à l'école au 03.88.57.05.29 ou par mail : 067087s@ac-strasbourg.fr)

Si votre enfant est déjà inscrit, vous n'avez pas besoin de faire cette démarche.

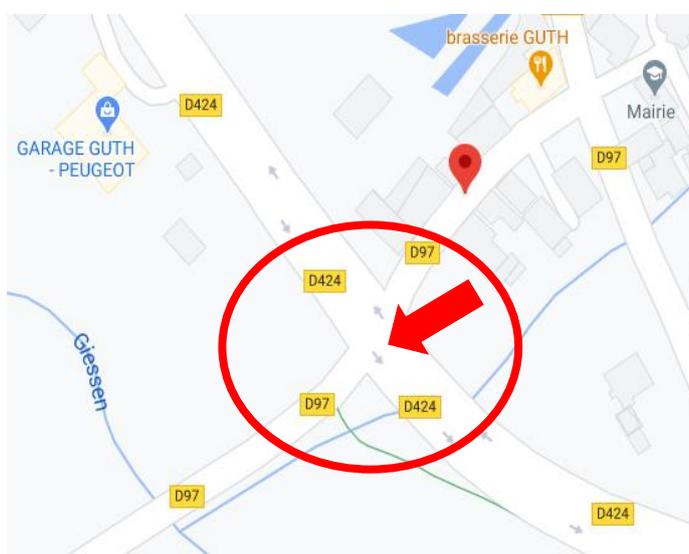
La sécurité routière



L'enquête: suite à l'enquête proposée dans la lettre d'information n°2, 30 questionnaires ont été retournés à la mairie et autant d'observations verbales ont été formulées. Merci pour cette participation active ! Afin de pouvoir prendre en compte un maximum d'avis, la période d'enquête est prolongée.

Nous invitons en particulier tous les habitants qui se sont exprimés oralement à remplir le questionnaire joint, par ailleurs disponible sur le site internet de la mairie. Vous pouvez également adresser vos observations par courrier électronique à la mairie : mairie-st-maurice@wanadoo.fr. Date limite de réponse : 30 Avril 2021.

Projet de sécurisation du croisement de la route départementale D424 : selon les informations obtenues auprès de la COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE, des travaux de création d'un sens giratoire rue de la Gare, au croisement de la D424, sont programmés pour 2022.



La Commission Fleurissement

La Commission s'est saisie du sujet de l'adaptation du fleurissement communal à l'évolution du climat et aux objectifs de réduction de consommation d'eau. La réflexion tend à privilégier dès cette année des plantations nécessitant peu d'arrosage. Un recensement de tous les bacs à fleurs et parterres à la charge de la commune a été effectué. Une réfection complète des parterres aux entrées du village est envisagée.



L'équipe municipale s'est réunie samedi 20 mars pour une matinée de travail préparatoire.



Les travaux et aménagements



C'est
FAIT

Travaux d'entretien à l'école : les bancs ont été repeints par l'ouvrier communal et une des portes du portail a été réparée par la métallerie GOURDY.

AVANT



APRES



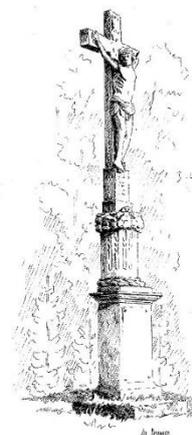
Salle des fêtes : l'état d'usure du sol (qui date des années 80) nécessite son remplacement. Des devis sont en cours.

La viabilité hivernale : la Rue Principale (D524) est déneigée par les services de viabilité hivernale de la COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE. Un contrat a été renouvelé par la commune avec la Société SCHILLINGER pour les autres rues du village. Cette Société intervient dans plusieurs communes de la Vallée de Villé, selon deux critères prioritaires : l'altitude de la commune et son nombre d'habitants. L'horaire de déneigement à Saint-Maurice est en conséquence variable.



Mobilisation de l'équipe municipale et du Conseil de Fabrique pour déneiger la place de l'église et le cimetière, les trottoirs et la cour de l'école, ainsi que l'accès à la benne à verres mi-janvier.

Afin de mieux connaître et valoriser notre patrimoine, **Jean-Philippe HOLWEG, 1^{er} adjoint, a démarré un recensement et une collecte d'informations sur les croix de Saint-Maurice.** Si vous en connaissez l'histoire, des particularités, des anecdotes, tout autre renseignement ou détenez des documents (photos par exemple) sur ces croix, n'hésitez pas à le contacter à la mairie, aux horaires de permanence ou par courrier électronique : mairie-st-maurice@wanadoo.fr .



Croix Munsch (sortie du village direction Triembach-au-Val)

Les tops et flops



Merci à M. Rémy
THIRION

pour l'entretien de la
croix du Kappelenweg
(tonte et taille des
végétaux autour de la
croix).



Merci à la famille

OTTENWAELDER qui a réalisé et
installé des décorations de
Noël devant l'église,
ainsi qu'à la fontaine.



Collecte de biodéchets : 2020 a été la
1^{ère} année de collecte de biodéchets.

**A SAINT-MAURICE, PRES DE 7 TONNES DE
BIODECHETS** ont été déposées dans la borne
de collecte (soit 20 kg en moyenne par
habitant). Bravo à tous pour ce nouveau geste
de tri.

*Le saviez-vous ? Chaque habitant produit
plus de 80 kg de déchets de cuisine
compostables par an. Les biodéchets
collectés dans les bennes spécifiques
sont valorisés par méthanisation (par
Agrivalor à Ribeauvillé) pour produire de
l'énergie, ainsi que de l'engrais pour les
cultures des agriculteurs locaux. 1 kg de
biodéchets compostés ou méthanisés
coûte 2 fois moins cher qu'1 kg de
déchets incinérés.*

Envie d'en savoir encore plus ?

Regardez cette vidéo :

https://youtu.be/_uZuY8Np3fs



Benne à verres :

la vidange est réalisée tous
les 15 jours. Lorsque la benne est
pleine, merci de **NE PAS DEPOSER LES
VERRES AU SOL**. Rapportez-les
ultérieurement.



Bennes à déchets au cimetière :

veiller à **TRIER** vos
déchets. **Encore
trop de mauvais
exemples ! Le sapin
n'est pas un déchet
plastique...**



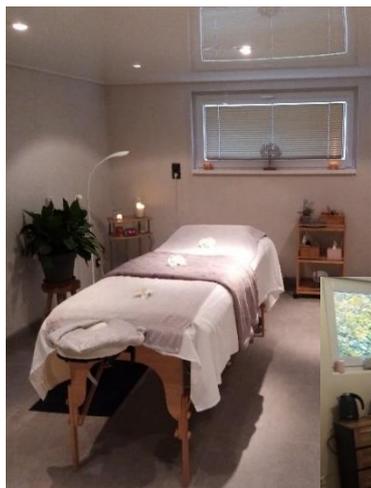
- ✓ Epluchures, fruits et légumes abîmés
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Marc de café, sachets de thé



- ✓ Restes de repas, pain et céréales
- ✓ Viandes, poissons et produits de la mer (y compris coquilles d'huîtres, coquillages...)
- ✓ Mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc (**en période épidémique : à mettre avec les ordures ménagères dans un sac fermé**).

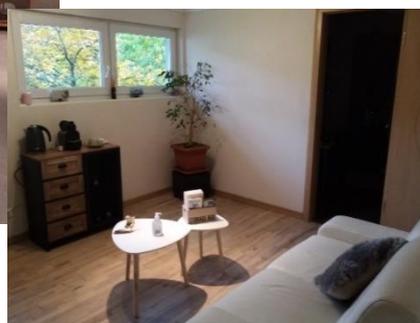
Profitez de « L'Instant Présent »

Forte d'une longue expérience professionnelle, notamment dans le conseil en produits parapharmaceutiques et la gestion d'un institut de beauté, **Céline GEMSA** a installé son propre **institut de beauté à Saint-Maurice**. Avec son compagnon, elle a retroussé ses manches pour aménager un local indépendant de 45 m² dans leur maison et en faire un véritable lieu de « cocooning ». Elle a choisi d'appeler cet espace bien-être « L'INSTANT PRESENT », un nom en accord avec sa philosophie de vie. Céline aime chouchouter ses client(e)s avec des produits bio et locaux, que ce soit pour les soins ou le thé qu'elle partage volontiers après une séance. Son offre porte sur des soins énergétiques, des massages intuitifs, soins du dos, du visage et des épilations, tous prodigués dans le respect des normes sanitaires (notamment port du masque, désinfection du matériel et du local, utilisation de spatules à usage unique). A travers cette activité de proximité, son objectif est aussi de contribuer à faire vivre la Vallée de Villé, dont elle affectionne tout particulièrement les paysages et la qualité de vie.



Accordez-vous une pause ! Céline sera ravie de vous accueillir pour prendre soin de vous dans son « cocon » et partager son enthousiasme d'entrepreneuse.

JOURNEE DECOUVERTE LE 15 MAI DE 9 H A 17 H



L'INSTANT PRESENT
44 RUE DE L'ÉGLISE
06 62 49 73 23



Les brèves

➤ **OPERATION OSCHTERPUTZ** : l'association D'SANKT-MORITZER KOMPPELLS vous donne rendez-vous **SAMEDI 17 AVRIL 2021** pour une opération « nettoyage de printemps ».

Top départ à 9 heures sur la place des fêtes (à l'ancienne école, derrière le cimetière). Vous serez tous les bienvenus pour cette demie journée d'action au bénéfice de tout le village. Soyez nombreux !



➤ **OUVERTURE D'UN POINT D'ACCUEIL NUMERIQUE A LA SOUS-PREFECTURE DE SELESTAT-ERSTEIN** : si vous rencontrez des difficultés pour effectuer certaines de vos démarches administratives en ligne, vous pouvez vous faire aider en vous rendant dans ce point d'accueil à Sélestat, 4 Allée de la Première Armée

- Accueil sur rendez-vous du **MARDI au VENDREDI, 9 h - 12 h et 14 h - 16 h**
- Prise de rendez-vous au **03 88 58 83 52** ou sp-pointnumerique-selestat@bas-rhin.gouv.fr

➤ **INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS** : ces déchets issus par exemple de la tonte de pelouse, taille de haies, élagage... **ne doivent pas être brûlés à l'air libre** car ils dégagent des substances toxiques, surtout lorsqu'ils sont humides (brûler 50 kg de végétaux à l'air libre dégage autant de particules fines qu'un véhicule à essence parcourant 14 000 km). La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de **450 €** maximum. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives. Deux solutions sont possibles :

- **l'apport en déchetterie,**
- **la valorisation sur place : paillage, compostage...**

➤ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES** : si vous êtes témoin ou victime, n'attendez plus ! Plusieurs contacts sont à votre disposition :

- Le numéro d'appel 17 ou 112 depuis un téléphone portable (Police / Gendarmerie) ou 114 par sms
- Le portail de signalement en ligne : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- L'association 3919 VIOLENCE FEMMES INFO (appel gratuit et anonyme)



➤ **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DU HAUT-RHIN (CDAD 68)** est un groupement d'intérêt public qui a pour mission de faciliter l'accès au droit dans le Haut-Rhin et le sud du Bas-Rhin (Sélestat, Barr). Ses permanences sont ouvertes à tous. Pour bénéficier d'une aide juridique, connaître vos droits et devoirs, vous aider dans vos démarches, votre contact :



CDAD 68 Tribunal Judiciaire
Place du marché aux fruits
68000 COLMAR

TÉL 03 69 28 70 33

CDAD-HAUT-RHIN@JUSTICE.FR

INFORMATIONS-
PUBLIQUES.FR/ACTU/CDAD68

- **LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL** : tu as entre 15 et 17 ans, tu souhaites t'engager dans une action de cohésion nationale et t'impliquer dans la vie de la Nation ? Découvre la démarche proposée par le Service National Universel sur <https://www.snu.gouv.fr>. Elle s'articule autour de 3 étapes clés : un séjour de cohésion de 2 semaines, une mission d'intérêt général et la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois. **Les inscriptions SNU 2021 sont ouvertes jusqu'au 20 avril 2021.**
- **LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)** : à compter du 2 aout 2021, la CNI électronique sera obligatoire. Les cartes actuelles sont valides jusqu'en 2031. Pour effectuer les démarches : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
- Besoin d'un coup de main ? Un ferrailleur est à votre disposition dans notre village au 35 rue de l'Eglise. **Contactez Mike REMETTER au 07 84 37 10 28.**

L'état civil

Décès



LEIBEL Maurice François (né en 1935 à Dieffenbach-au-Val)
décédé le 15 janvier à Villé



Nous souhaitons confier la réalisation d'un prochain numéro de ce journal à nos jeunes habitants. Tu es à l'école primaire, au collège ou au lycée et tu as une idée d'article, l'envie de jouer au reporter, au photographe et/ou au rédacteur, pour créer une édition spéciale à ton goût ? Laisse tes coordonnées à la mairie et nous te contacterons.

